



La conférence annuelle de l'OASV est ouverte aux membres de l'ACVP-CASV

La conférence annuelle de l'Ontario Association of Swine Veterinarians se tiendra les 3 et 4 novembre. Tous les intervenants de l'industrie porcine intéressés sont les bienvenus. La conférence sera offerte dans un format hybride, de sorte que vous n'aurez pas à vous rendre en Ontario pour y assister. Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour préliminaire. Plus de détails suivront sur le site web www.oasv.ca.

Ordre du jour préliminaire

- Études de cas
- Échantillonnage et test diagnostic
- Mise à jour de la recherche OVC
- Devinettes sur Bob !
- Conseils sur le prolapsus vaginal
- La grippe
- PCV3
- Rotavirus et plus encore !

Attention à l'érysipèle dans les sites d'engraissement

L'érysipèle peut toucher les porcs de tous âges, mais les sites d'engraissement sont particulièrement concernées. Les porcs nouveau-nés reçoivent des anticorps maternels de la part des truies via le colostrum, mais ces anticorps acquis passivement diminuent lorsque le porc arrive au parc d'engraissement. Il y a eu récemment des cas de porcs d'abattage canadiens expédiés aux États-Unis atteints d'érysipèle. Il ne s'agit pas d'une maladie difficile ou coûteuse à contrôler dans chaque exploitation par le biais de la vaccination. Nous voulons éviter que l'ACIA et l'USDA ne s'inquiètent davantage, ce qui pourrait entraîner l'obligation de vacciner les porcs d'exportation à l'échelle nationale.

Très souvent, les producteurs ne sont pas conscients des signes cliniques de l'érysipèle chez les porcs d'engraissement et ne se rendent compte des problèmes que lorsqu'ils examinent leurs rapports de condamnation ou qu'ils

AGA de l'ACVP-CASV - 27 octobre 2023

L'AGA de l'ACVP-CASV se tiendra en ligne le vendredi 27 octobre 2023, de 13h30 à 16h00, heure de l'Est. L'ordre du jour et les détails de connexion ont été envoyés par courriel à tous les membres de l'ACVP-CASV. Le dossier complet de la réunion, comprenant les rapports et le procès-verbal de l'an dernier, sera envoyé à tous les membres à l'approche de la date.

En marge de la partie formelle de la réunion, nous avons prévu d'excellentes présentations. Il y aura une mise à jour du RCSSP, un aperçu des initiatives de l'ACMV pour attirer et retenir les vétérinaires, le Dr John Harding parlera de son programme de recrutement en médecine porcine, et le Dr Al Chicoine fera une présentation sur les raisons pour lesquelles les temps de retrait des produits pharmaceutiques vétérinaires sont différents à l'échelle internationale. L'AGA est également l'occasion d'élire le nouveau CA pour 2023-2024. Nous avons actuellement 12 administrateurs, mais nous pouvons en avoir jusqu'à 15 selon nos statuts. Nous avons donc de la place pour les membres qui pourraient être intéressés à y siéger. Les mandats sont généralement de trois ans. Vous pouvez proposer une personne qui, selon vous, serait un bon directeur ou vous porter volontaire. Envoyez les nominations à susan.tfio@bell.net. Les nominations peuvent également être présentées lors de l'AGA.



Activités du CA de l'ACVP-CASV – T3 2023

Voici quelques-uns des points sur lesquels le Conseil a travaillé au cours du troisième trimestre 2023 :

- a fourni des commentaires à l'ACMV sur deux déclarations de position : La sensibilité animale et l'intelligence artificielle en médecine vétérinaire;
- a envoyé une lettre à Santé Canada concernant les pénuries de médicaments et leurs implications pour la santé animale;
- a envoyé une lettre à l'ACIA pour l'inciter à utiliser des signatures électroniques pour les certificats d'exportation et a encouragé d'autres groupes d'espèces nationales et l'ACMV à soumettre des commentaires similaires;
- des représentants de l'ACVP-CASV ont participé au Forum nord-américain 2023 sur la peste porcine africaine organisé par les États-Unis du 29 au 31 août 2023;
- en collaboration avec les autres associations nationales d'espèces vétérinaires, a continué à tenir des réunions avec l'ACMV et la Revue vétérinaire canadienne au sujet d'une plus grande contribution et d'un plus grand engagement des vétérinaires d'animaux de production en ce qui concerne les énoncés de position et le contenu de la revue;
- la présidente Noémie Van Vyve a assisté à la réunion des présidents de l'ACMV en juillet; et
- a poursuivi ses réunions mensuelles avec le CCP, notamment en examinant et en commentant le document du CCP sur la gestion de la douleur chez les porcelets.

Groupe de travail sur les pénuries de médicaments, Santé Canada

En juillet, Santé Canada a lancé une consultation sur les pénuries de médicaments et autres produits de santé. Bien que cette consultation se soit concentrée sur la médecine humaine, le secteur canadien de l'agriculture animale est confronté à de nombreux problèmes similaires en ce qui concerne les produits de santé vétérinaires.

Le problème général est que nous perdons des produits auprès des fabricants et que nous n'obtenons pas non plus l'homologation de nouveaux produits au Canada, comme c'est le cas dans d'autres pays. Cela concerne les produits biologiques, les antimicrobiens et les médicaments. Nous pensons qu'il peut y avoir des barrières réglementaires qui ont un impact

reçoivent un appel de leur transformateur. Les condamnations de carcasses pour cause d'érysipèle représentaient 7,4 % de toutes les condamnations de carcasses en Ontario au cours du premier trimestre 2023 et du dernier trimestre 2022.

Pour les producteurs, il peut être frustrant de constater que des porcs sont condamnés sans signes cliniques dans la porcherie. Plus de la moitié des porcs d'une porcherie peuvent avoir *E. rhusiopathiae* sur leurs amygdales sans causer de maladie. L'érysipèle peut alors être excrété dans leurs fèces ou leurs sécrétions nasales et constituer une source d'infection pour les autres porcs. L'organisme peut rester viable dans le fumier pendant des mois.

Parlez à vos producteurs des signes cliniques courants de l'érysipèle et des possibilités de lutte.

Publicité dans la lettre d'information de l'ACVP-CASV

La lettre d'information de l'ACVP-CASV est envoyée chaque semaine à 180 membres de l'association. Nous acceptons les petites annonces (par ex., offres d'emploi) dans le bulletin électronique. Pour les annonces de type promotionnel et marketing, nous offrons une bannière publicitaire par semaine. Nous distribuons également des bulletins techniques pour les produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits de santé homologués. Il existe des forfaits publicitaires pour les entreprises intéressées par une combinaison d'annonces classées, de bannières et de bulletins techniques. Si vous êtes intéressé par des possibilités de publicité, veuillez contacter Susan Fitzgerald au bureau de l'ACVP-CASV à susan.tfio@bell.net, 519-787-4322.

sur la disponibilité continue des produits qui sont déjà approuvés au Canada pour une utilisation dans le bétail et la volaille et qui affectent également la soumission des demandes d'approbation des produits qui sont nouveaux au Canada. Cela a conduit à un nombre insuffisant de produits étiquetés pour certains groupes d'espèces et à la disparition de divers produits du marché canadien.

Le Canada est un marché commercial de niveau inférieur pour les produits pharmaceutiques vétérinaires, les vaccins et les produits de santé. Représentant seulement 10 % des ventes aux États-Unis et 2,5 % des ventes mondiales de ces produits, le marché canadien offre déjà un retour sur investissement plus faible pour les sociétés pharmaceutiques. Pour être compétitif au niveau mondial, le Canada doit donner la priorité à un coût d'entrée sur le marché inférieur à celui des marchés plus importants, par exemple en procédant à des examens et approbations conjoints des nouveaux produits. Le Canada n'étant pas aligné sur les autres pays, les entreprises ne se donnent pas la peine de faire enregistrer de nouveaux produits ou de renouveler les enregistrements existants, car notre marché ne justifie pas les efforts et les coûts supplémentaires.

Le conseil d'administration de l'ACVP-CASV a soumis à Santé Canada des commentaires exprimant ces préoccupations et encourageant les efforts visant à créer de nouvelles réglementations plus souples afin de mieux s'aligner sur les autres régulateurs et de tirer parti des décisions étrangères pour éclairer l'examen des médicaments sur une base de risque. Les recommandations contenues dans notre soumission sont les suivantes :

- Réduire les frais pour les examens réglementaires des produits déjà approuvés et autorisés par des autorités réglementaires de confiance dans d'autres juridictions en reconnaissant les décisions étrangères.
- Adopter de façon permanente les assouplissements réglementaires temporaires de COVID qui se sont avérés à la fois efficaces et plus rentables et refléter ces économies dans les révisions des frais réglementaires.
- Aligner les exigences réglementaires canadiennes en matière d'études et d'essais de produits sur celles des autorités réglementaires de confiance afin de réduire les coûts d'entrée sur le marché canadien.

Signatures électroniques sur les visas des certificats d'exportation

Actuellement, l'ACIA exige des signatures originales sur les endossements de l'ACIA sur les certificats d'exportation de porcs. Le CA de l'ACVP-CASV a envoyé une lettre à l'ACIA pour lui demander d'accepter les signatures électroniques sur ces documents.

Sur le plan de l'entreprise et des ressources humaines, l'exigence de signatures originales de l'ACIA sur les avenants ajoute du temps et des frais supplémentaires au processus d'exportation. Les vétérinaires inspectent d'abord les animaux à la ferme, préparent et signent le document d'exportation, puis doivent voyager parfois plusieurs heures pour faire endosser le document par un vétérinaire de l'ACIA, avant de faire le voyage de retour jusqu'à l'étable ou au lieu de transport. En outre, il y a une pénurie de vétérinaires dans tous les secteurs des animaux destinés à l'alimentation et moins de vétérinaires de l'ACIA sont disponibles dans le domaine de la santé animale, et en particulier de la santé porcine, les vétérinaires de troupeau qui demandent des signatures sur papier posent des problèmes de biosécurité supplémentaires. Par exemple, si le vétérinaire de l'ACIA se trouve dans une installation de transformation.

Le CA de l'ACVP-CASV estime qu'il y a de bonnes raisons d'autoriser les signatures électroniques des vétérinaires de l'ACIA sur les certificats d'exportation. Il s'agit notamment des questions de biosécurité, de gestion et de ressources humaines mentionnées ci-dessus. Des changements dans ce domaine seraient extrêmement bénéfiques pour les activités d'exportation d'animaux vivants du Canada.

Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.

Mission : Être une voix réactive et proactive pour les vétérinaires œuvrant dans l'industrie porcine au Canada.